



**TITRE:** COMPTES RENDUS/RECENSIONI/RESEÑAS

**AUTEUR(S):** CHIARA MOLINARI, UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI MILANO

**REVUE:** *CIRCULA*, NUMÉRO 3

**PAGES:** 202-209

**ISSN:** 2369-6761

**DIRECTEURS:** BRUNO MAURER, UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY – MONTPELLIER 3

**URI:** [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/9697](http://hdl.handle.net/11143/9697)

**Hervé Adami et Virginie André (dir.) (2015), *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*, Berne, Peter Lang, coll. « Transversales », 299 p. [ISBN : 978-3-0343-1384-1]**

Chiara Molinari (Università degli Studi di Milano)

Chiara . molinari @ unimi . it

Dans le volume qu'ils coordonnent, Hervé Adami et Virginie André adoptent un positionnement inédit, qu'ils annoncent dans leur ouverture « Introduction : l'hétérodoxie comme facteur d'innovation scientifique » (p. 1-5) : en effet, ayant constaté que le plurilinguisme n'est plus un champ de recherche mais s'est progressivement transformé en idéologie linguistique qu'il faut défendre à tout prix, ils souhaitent non pas en faire un éloge inconditionné mais plutôt interroger, à la lumière des nouveaux contextes économiques, sociaux et politiques, des positions idéologiques établies. En conséquence, les contributions réunies dans ce cadre adoptent une approche pluridisciplinaire et se proposent de soulever des questionnements.

Les idées reçues concernant la mort des langues et l'hégémonie inévitable de l'anglais font l'objet de l'étude de Philip Riley, « "More languages means more English" : language death, linguistic sentimentalism and English as a lingua franca » (p. 7-41). Tout d'abord, en évoquant les références scientifiques les plus importantes (Schleicher, 1863 ; Bouquet, 1996 ; Alter, 1999 ; Richards, 2008), l'auteur remet en cause la métaphore de la mort des langues qui finit par occulter l'évolution linguistique et, par conséquent, la naissance de nouvelles langues. La lutte pour le maintien de certaines langues relèverait non pas d'une analyse rationnelle mais du sentimentalisme linguistique, notion qu'il emprunte à Abram de Swaan (2004) et qui sera reprise aussi par Blommaert. Ensuite, il revient sur l'équivalence langue-culture trop souvent assumée sans aucune relecture critique : d'après Riley, au contraire, certaines langues seraient susceptibles de véhiculer plusieurs cultures en même temps. L'auteur critique aussi l'idée selon laquelle l'impérialisme serait responsable de la disparition de plusieurs langues et rappelle, à ce sujet, l'attitude des colonisateurs européens qui cherchaient à partager leur langue seulement avec un groupe restreint de médiateurs et non pas avec l'ensemble des populations colonisées. C'est le rôle de l'anglais en tant que lingua franca (ELF, English as a Lingua Franca) qui est abordé par la suite : après avoir mentionné les nombreux facteurs responsables du succès de l'anglais (impérialisme de la Grande Bretagne, pouvoir des États-Unis, développement scientifique, avantages d'une langue parlée par un grand nombre de locuteurs, pour n'en citer que quelques-uns), Riley revient sur l'histoire du latin pour affirmer que le concept de lingua franca a toujours existé. Il explore ensuite, en établissant une comparaison entre elles, l'attitude envers l'anglais de l'ASEAN (Association of South-East Asian Nations) – qui a choisi un monolingue au profit de l'ELF – et de l'EU (Union européenne) où, au contraire, des raisons historiques (telles que l'émergence des États-nations associés à leurs langues identitaires) ont favorisé le maintien d'un multilinguisme chaotique. Enfin, sur le plan théorique Riley remet en question le concept de locuteur natif et appelle à l'élaboration de nouveaux outils pour l'explication de situations linguistiques en mouvement qui

créent des compétences de moins en moins homogènes et de plus en plus fragmentées ainsi qu'à la prise en compte de l'histoire pour les analyses sociolinguistiques.

Hervé Adami (« De quoi les études plurilingues sont-elles le nom ? », p. 43-90) interroge et remet en cause la notion de plurilinguisme, celle-ci s'étant transformée, au fil des années, en un enjeu idéologique au profit duquel on est appelé à militer. Après avoir souligné le foisonnement d'ouvrages consacrés au plurilinguisme, l'auteur constate que la pluralité est désormais une évidence qui s'impose et qui est évaluée de façon positive. Les événements historiques (seconde guerre mondiale et effondrement des empires coloniaux) ayant amené à l'émergence d'un relativisme culturel lequel, de son côté, a favorisé la promotion de tout ce qui est pluriel au détriment de l'idéologie de la pureté raciale et ethnique, la pluralité se retrouve chargée d'une axiologie positive qui s'applique au plan linguistique aussi et qui entraîne la défense et la revalorisation des langues minoritaires. Cependant, si d'une part les études plurilingues s'attachent à détruire toute idéologie monolingue, de l'autre cette défense aveugle de la pluralité linguistique occulte le vrai danger, à savoir l'hégémonie de plus en plus réelle de l'anglais qui voit sa position dominante se renforcer. L'idéologie plurilingue est aussi rattachée aux contextes économiques et, notamment, à la mondialisation, celle-ci étant souvent décrite comme un scénario où les peuples – au-delà de toute idéologie monolingue – « vont pouvoir échanger et communiquer dans toutes les langues, chacun cultivant son identité tout en respectant [...] celle des autres [...] » (p. 57). Au niveau du Conseil de l'Europe aussi, le plurilinguisme est considéré comme un atout ayant des conséquences économiques positives : des politiques linguistiques sont donc mises en œuvre pour que le plurilinguisme puisse se traduire en des pratiques concrètes. Dans la dernière partie de sa réflexion, Adami questionne la notion de plurilinguisme : premièrement, il souligne que le plurilinguisme européen résulte, en général, des auto-évaluations que les locuteurs font de leurs pratiques et qu'il est donc beaucoup plus abstrait que réel, les locuteurs ne maîtrisant souvent que la langue maternelle et n'ayant qu'une connaissance très limitée d'une deuxième langue (l'anglais, dans la plupart des cas). Deuxièmement, l'idée selon laquelle le plurilinguisme en Europe serait une réalité fait suite à la confusion entre la coprésence de plusieurs langues dans un même espace et les compétences effectives des locuteurs. Troisièmement, rien ne prouve que le plurilinguisme favorise le « dialogue interculturel » (p. 77) ou encore un rapport pacifique entre les altérités en contact. Bien au contraire, non seulement l'auteur cite plusieurs exemples de coexistence non pacifique entre plusieurs langues mais signale que, souvent, dans des contextes plurilingues, les exigences économiques favorisent le choix d'une seule langue de communication. Enfin, sur le plan éducatif, aucun élément scientifique ne pencherait en faveur du plurilinguisme : celui-ci ne serait pas source de réussite mais plutôt de difficultés, voire d'échec. L'auteur prône donc un « athéisme méthodologique » (p. 84-87) qui s'appuie sur des interrogations du réel afin de parvenir à désacraliser toute construction idéologique.

Dans « L'hégémonie de l'anglais en situation de travail » (p. 91-130), Virginie André porte son regard sur l'inscription de l'anglais dans le monde du travail en France et se propose d'analyser les implications sociales de ce phénomène. Après avoir prouvé que l'internationalisation touche dé-

sormais un grand nombre d'entreprises françaises, l'auteure rappelle que celle-ci se traduit souvent par l'adoption de l'anglais, celui-ci étant considéré comme un outil incontournable pour la réussite internationale. Il s'ensuit que, au sein des entreprises, français et anglais semblent coexister dans une sorte de bilinguisme déséquilibré, et cela en dépit des mesures prises visant à éviter le tout anglais (Loi Toubon, *Guide de bonnes pratiques linguistiques dans le monde de l'entreprise*, publiée par l'Office québécois et par la DGLFLF). La domination de l'anglais au détriment du français ainsi que des compétences linguistiques limitées, produisent des conséquences importantes au niveau de la productivité (qualité des échanges, négociations) et au niveau social (perte de motivation) et peuvent même être responsables d'accidents graves. La domination de l'anglais s'exerce non seulement dans les entreprises mais aussi dans l'enseignement supérieur et dans la recherche. Si les sciences humaines sont plus imperméables à l'influence de l'anglais, ce dernier a désormais envahi les domaines des sciences dures où il s'impose comme une évidence dans les publications et dans les réunions de travail, sans que cela s'accompagne, cependant, d'une maîtrise suffisante de la part des chercheurs. Il en va de même pour l'anglicisation de l'enseignement supérieur : le choix de l'anglais ne pourrait que nuire à la qualité de la formation. Les conséquences sont négatives et pour l'anglais lui-même qui subit un appauvrissement et pour la qualité de la recherche et de l'enseignement, dans la mesure où les chercheurs ne parviennent pas à exprimer une pensée complexe dans une langue qu'ils connaissent mal. Chercheurs, enseignants et salariés seraient donc placés en situation d'insécurité langagière, voire de souffrance psychologique. Pour conclure, Virginie André rappelle que le plurilinguisme, tant souhaité par le Conseil de l'Europe et par l'Union Européenne, se réduit en général à la maîtrise de l'anglais, dont la diffusion résulte de rapports de force de nature économique lesquels sont, inévitablement, appelés à évoluer.

Dans la contribution suivante (« Langues minoritaires ou langues de classes ? », p. 131-142), Jean-Loup Amselle souhaite déplacer l'attention des locuteurs et des institutions, trop concentrés sur l'opposition entre langues nationales et langues minoritaires, vers les relations entre l'idiome dominant à l'échelle mondiale – l'anglais – et les langues nationales. Celles-ci, d'après Amselle, doivent être envisagées de manière différente. À ce sujet, l'auteur rappelle que « toute langue se définit [...] par une ouverture à l'autre linguistique » (p. 135) et qu'elle se définit « par l'usage que les locuteurs en font ». En d'autres termes, le changement et le métissage sont inscrits dans la nature même des langues et, par conséquent, le fantasme de l'apparition et de la disparition des langues doit plutôt être repensé en termes de continuum, à savoir de « chaînes de langues » (p. 139). La créolisation du français, dérivant de la pénétration de termes anglais, n'est donc pas un phénomène à craindre, mais elle n'amènera pas à une position égalitaire des locuteurs français à l'égard de l'anglais. En effet, selon Amselle, la domination de l'anglais est en train de redessiner les rapports sociaux selon le modèle de la diffusion du latin au Moyen-Âge, c'est à dire selon une relation hiérarchique entre une classe dominante internationale, qui se distingue par une maîtrise élevée de l'anglais, et le reste du peuple qui ne pratique que des variétés patoisantes de l'anglais, à savoir des globish nationaux (p. 141).

La contribution de Walter Benn Michaels, « Qui sommes-nous ? Pourquoi devrions-nous nous en préoccuper ? » (p. 143-169), problématise la question de l'identité culturelle face à la globalisation et décrit les conséquences possibles (même si parfois sur des tons exagérés) de la survalorisation identitaire qui se produit de nos jours. En s'appuyant sur des exemples de nature politique et économique, l'auteur reprend l'adage – déjà évoqué par Adami – selon lequel le foisonnement des différences identitaires ainsi que leur préservation sont considérés comme une stratégie de résistance à la globalisation et remarque que le combat pour les idéologies a été remplacé, après la guerre froide, par le conflit entre les identités et entre les civilisations, de sorte qu'il est plus important de se battre pour « qui nous sommes » plutôt que pour « ce que nous pensons ». Or, le conflit des civilisations appelle à se situer sur l'axe du même ou du différent : « Nous aimons nos valeurs non pas parce qu'elles sont les meilleures » mais parce que ce « ce sont les nôtres » (p. 149), celles qui nous distinguent des autres. La défense des diversités culturelle et identitaire justifie et légitime d'ailleurs la défense de la diversité linguistique, celle-ci étant conçue comme une forme de diversité culturelle : la perte de la langue est à craindre non pas parce qu'une langue vaut plus que les autres (toutes les langues se valent sur le plan linguistique), mais parce qu'elle entraînerait une perte de la culture. Michaels exhorte donc les lecteurs à porter davantage leur regard sur les enjeux économiques de la mondialisation : en ce sens, l'engouement pour les problématiques identitaires, culturelles et linguistiques ne serait qu'une stratégie pour détourner l'attention des inégalités sociales et économiques dérivant de la globalisation.

La réorganisation des enseignements des langues autour des « approches plurielles » dans les pays post-socialistes fait l'objet de la contribution de Aline Gohard-Radenkovic, Daiva Yakavonte-Staskuviene, Aliya Skakova (« L'éducation plurilingue et “les approches plurielles” au service de quoi et au profit de qui ? Histoire d'un désenchantement... », p. 171-218). Après avoir rappelé que, pendant longtemps, l'Union Européenne a mis en œuvre une politique éducative visant à promouvoir « l'intercompréhension culturelle et la cohésion sociale entre les peuples et les individus » (p. 175) et, par conséquent, axée sur l'acquisition des compétences plurilingues et pluriculturelles, les auteures se proposent d'interroger les principes fondateurs des approches plurielles, dont elles décrivent les étapes : l'éveil aux langues, les approches interculturelles, la pédagogie de la rencontre, l'intercompréhension entre les langues apparentées, la didactique intégrée et l'immersion (cette dernière étape étant ajoutée par les auteures elles-mêmes). Elles proposent ensuite deux cas d'application des approches plurielles à de sociétés post-socialistes : la Lituanie et le Kazakhstan. La première doit faire face à deux tendances conflictuelles, celles-ci consistant d'une part à essayer d'imposer le lituanien comme langue nationale et de l'autre à œuvrer pour s'intégrer à l'UE, qui prône le respect de la diversité. Contrairement aux objectifs pour lesquels elle avait été conçue, la didactique intégrée est ici appliquée pour rétablir la langue nationale, non sans l'opposition des minorités qui réclament l'apprentissage de leurs langues. Le deuxième, en revanche, connaît une situation de trilinguisme officiel, élaboré par le gouvernement (concept officiel du trilinguisme) qui impose l'apprentissage du kazakh (langue officielle), du russe (langue de communication interethnique) et de l'anglais (première langue étrangère). Or, non seulement cela n'a pas favorisé l'apprentissage du kazakh (les autres

langues étant considérées comme plus rentables sur le plan international), mais a exclu d'autres langues (français et allemand) autrefois parlées au Kazakhstan.

Les auteures examinent ensuite les dangers liés à l'engouement pour le plurilinguisme. En effet, souvent la mise en œuvre d'une didactique du plurilinguisme se traduit dans un rétrécissement de l'offre des langues au profit de l'anglais : c'est le cas du français dans les écoles espagnoles ou dans certains états américains (Louisiane et Maine) où l'école publique ne parvient pas à assurer la qualité de l'enseignement. Finalement, elles sont amenées à déclarer que « les approches plurielles ne développent pas automatiquement le plurilinguisme ni encore moins les compétences plurilingues et pluriculturelles » (p. 209), car elles véhiculent un plurilinguisme décontextualisé, éloigné des enjeux de pouvoir et qui se traduit parfois dans de nouveaux rapports de force. Il faudrait, au contraire, élaborer des solutions didactiques adaptées aux contextes dans lesquels elles s'inscrivent au-delà de toute idéologie.

Dans sa contribution, « L'autobiographie des Rencontres Interculturelles : l'idéologie plurilingue et interculturelle à travers ses modes d'écriture » (p. 219-257), Bruno Maurer analyse un document élaboré par la Division des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe – à savoir, *L'Autobiographie de la Rencontre Interculturelle* – et cherche à montrer les modalités d'écriture qui sous-tendent l'élaboration de l'idéologie du plurilinguisme. Celle-ci s'appuie notamment sur le recours aux stratégies suivantes : arguments d'autorité qui excluent toute réfutation, effacement des références (que ce soit par le biais de généralisations ou du passif sans complément d'agent), impersonnel, faux liens logiques, tautologies, autoréférences et emploi du présent de vérité générale. À cela s'ajoute l'opposition entre la représentation du bien – à savoir l'individu plurilingue et interculturel, décrit selon une axiologie positive – et celle du mal – monolingue et multiculturalisme, notamment. Les architectures discursives que l'auteur parvient à dévoiler ont le but de faire adhérer le lecteur à une idée d'Europe déjà élaborée en amont, à savoir celle d'une Europe qui se fonde sur l'idée de « citoyenneté interculturelle », présentée de telle façon qu'elle ne peut pas être remise en question. Pour conclure, Maurer exhorte à mettre en œuvre l'examen de conscience exigé par l'exercice même de l'autobiographie de la rencontre interculturelle afin de dévoiler les enjeux discursifs des idéologies.

Dans la dernière contribution, « Plurilinguisme : diversité inégale ou pluralisme démocratique ? » (p. 259-299), Yannick Lefranc affirme que la force de « l'idéologie plurilingue ne tient pas seulement à son pouvoir de séduction [...] mais également à sa conformité aux normes socioéconomiques dominantes » (p. 260) et notamment celles des sociétés mondialisées où les individus connaissent une dynamique de diversification et d'uniformisation. Il exhorte, par ailleurs, à questionner la nécessité de l'idéologie du plurilinguisme, qui cache souvent des dynamiques inégalitaires au niveau social. L'auteur constate que les études sur le plurilinguisme oublient les difficultés des apprenants qui sont soumis à des pressions communicatives importantes et souhaite une démocratisation de l'enseignement-apprentissage où tous les apprenants puissent interagir et se reconnaître comme des « sujets parlants capables, et des interlocuteurs valables » (p. 265). Pour ce faire, il est important de prendre en compte le patrimoine linguistique des élèves ainsi que les inégalités des contextes socioécono-

miques dans lesquels baignent les apprenants et qui produisent des hiérarchisations des langues et de leurs locuteurs. Bien au contraire, l'idéologie se doit d'être liée au monde réel et, par conséquent, de reconnaître que certaines langues ont été infériorisées par leur histoire ou parce qu'elles s'inscrivent dans des contextes socioéconomiques défavorisés. Toute politique du plurilinguisme peut être efficace si elle est connectée aux réalités socioculturelles. Lefranc ouvre ensuite quelques pistes pour une didactique démocratique : la méthode qu'il propose – l'alterdidactique – vise à développer les connaissances et les compétences des apprenants dans l'optique du plurilinguisme et à renforcer la puissance d'action des enseignants qui seront formés à employer les ressources plurilingues.

## Références

- Alter, Stephen G. (1999), *Darwinism and the linguistic image : language, race and natural theology in the nineteenth century*, Baltimore, Johns Hopkins.
- Bouquet, Mary (1996), « Family trees and their affinities : the visual imperative of the genealogical diagram », *The Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 2, n° 1, p. 43-66.
- Richards, Robert J. (2008), *The tragic sense of life : Ernst Haeckel and the struggle over evolutionary thought*, Chicago/Londres, University of Chicago Press.
- De Swaan, Abram (2010), « Language system », dans Nikolas Coupland (dir.), *The handbook of language and globalization*, Malden (Mass.), Wiley-Blackwell, p. 56-76.
- Schleicher, August (1863), *Darwinism tested by the science of language*, Londres, John Camden Hotten.